Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 035-213500929-20260331-5BIS_26_310326-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

ILLE ET VILAINE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE CUGUEN

L'an deux mil vingt-six, le trente et un mars à 18 heures 30, les membres du Conseil municipal de la commune de CUGUEN, se sont réunis à la mairie, sous la présidence de Madame Sandrine GUERCHE, Maire.

Date de convocation : 24 mars 2026 **Quorum atteint : 8**

Nombre de membres en exercice : 15 **Nombre de votants : 15**

Nombre de membres présents : 15

PRESENTS : Mme Sandrine GUERCHE, M. Anthony FÉVRIER, Mme Mireille DURIEZ, M. Christophe GANCHE, Mme Marion MICHELIN, Mme GONET Danielle, Mme Juliette GASSELIN (a quitté la séance à 20 h 30), M. Nicolas DUMANS, Mme Anne LEPORT (a quitté la séance à 20 h 30), M. Damien GUÉDÉ, M. Emilien WOISARD, Mme Flavie FOSSET, Mme Laura LEMENANT, M. Louny POGNOT, Mme Steven GERNIGON.

POUVOIRS : Mme Juliette GASSIN a donné pouvoir à Anthony FEVRIER

Mme Anne LEPORT a donné pouvoir à Damien GUEDE

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Nicolas DUMANS

SUITE A UNE ERREUR MATERIELLE sur la délibération : 05-2026-31/03/2026 : ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

OBJET : 05Bis-2026-31/03/2026 : ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Vu les articles L 1414-2 et L 1411-5 du code général des collectivités territoriales,
Considérant qu'il convient de désigner les membres titulaires de la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat.

Cette désignation doit avoir lieu à bulletin secret. Il convient de procéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires.

Considérant qu'outre le Maire, son président, cette commission est composée de 3 membres titulaires et 3 membres suppléants du conseil municipal élus par le conseil à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Après appel à candidature, une seule liste s'est présentée : Anthony FEVRIER, Christophe GANCHE, Emilien WOISARD, membres titulaires et Steven GERNIGON, Marion MICHELIN, Louny POGNOT, membres suppléants. Le dépouillement du vote pour la désignation des membres titulaires et suppléants a donné les résultats ci-après :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
Nombre de votant (enveloppes déposées) 15
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art.L.66 du code électoral) 0
Nombre de suffrage blancs 0
Nombre de suffrages exprimés 15
Majorité absolue 8

Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 035-213500929-20260331-5BIS_26_310326-DE

Messieurs Anthony FEVRIER, Christophe GANCHE et Emilien WOISARD, ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés membres titulaires.

M. Steven GERNIGON, Mme Marion MICHELIN et M. Louny POGNOT, ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés membres suppléants.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
Pour copie conforme

LE MAIRE,
Sandrine GUERCHET